

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ

Ville de Lèves

4 Place de l'Église - 28300 LEVES Tél. 02 37 18 01 80 – Fax. 02 37 36 60 16

E-mail : contact@leves.fr

Pouvoir adjudicateur : Monsieur le Maire

REFERENCE DU MARCHÉ :

2020-TX-ST-002

OBJET DU MARCHÉ

Requalification de la rue de Bailleau

La présente consultation a pour but de relancer la consultation pour le lot N°1 Voirie, Réseaux, Divers déclarée sans suite lors d'une précédente consultation.

Quantité ou étendue pour le Lot n° 1 – Voirie, Réseaux, Divers

Les travaux préparatoires, l'installation de chantier, la protection des réseaux et des ouvrages à conserver, la mise en place de la signalisation de chantier et des déviations nécessaires, l'information des riverains, le rabotage de la voirie, etc.

PROCEDURE DE PASSATION

Procédure Adaptée

OFFRES

Les candidats doivent présenter une offre entièrement conforme au cahier des charges.

VARIANTES

Il est donné la possibilité à l'entrepreneur de proposer des variantes techniques permettant un gain écologique non négligeable (utilisation de matériaux issus de recyclage, intégration de matériaux recyclés dans les formulations, intégration de matériaux naturels dans les formulations).

Seules les variantes techniques sur les revêtements de surfaces (couche de roulement) sont autorisées. **Les variantes techniques sur les structures sont interdites** et seront intégralement rejetées par la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre.

Il n'est permis à l'entrepreneur de ne proposer qu'**une unique variante en complément de son offre de base**. Si plusieurs variantes sont proposées par l'entrepreneur, la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre se réserve le droit de choisir celle qui sera analysée ou de toutes les rejeter pour non-conformité avec les documents de consultation.

Les variantes proposées à l'initiative des candidats ne présentant pas les éléments de justification suffisants (méthodologie de mise en œuvre, fiches techniques, notes de calcul...) ne sauraient être analysées.

Le département de l'Eure-et-Loir étant gestionnaire de la voirie de cette opération, il est précisé que sa validation sera demandée avant toute analyse de la proposition. En cas de refus, seule l'offre de base de l'entrepreneur sera analysée.

DELAI D'EXECUTION DES PRESTATIONS

Le délai d'exécution est de 15 mois hors période préparation fixée à 1 mois.

Le démarrage de la période de préparation du chantier est prévu mi-avril 2021, pour un démarrage des travaux au cours de la deuxième quinzaine de mai 2021.

CRITERES DE SELECTION

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critères	Pondération
1-Valeur technique de l'offre	60.0
2-Prix des prestations	40.0

VALEUR TECHNIQUE (60 POINTS)

Les éléments pris en compte dans l'analyse de la valeur technique de l'offre sont :

- ▶ les moyens humains (identification, compétences et références du personnel affecté à l'opération) et matériels dédiés à l'opération : 10 points
- ▶ la qualité des matériels et matériaux fournis et les garanties apportées : 5 points
- ▶ la méthodologie de réalisation des différentes étapes et le descriptif des procédés d'exécution : 10 points
- ▶ le planning prévisionnel envisagé, le phasage des travaux envisagé selon les spécificités du site (exiguïté, trafic important sur l'avenue...), l'optimisation des délais d'exécution et leurs cohérences par rapport aux moyens mis en œuvre et aux principales difficultés du chantier (co-activité avec le second lot et les entreprises des concessionnaires et riverains...) : 15 points
- ▶ les dispositions visant à la qualité générale du chantier (balisage, sécurité, relation avec les riverains et entreprises) : 10 points
- ▶ les dispositions prises par l'entrepreneur pour un chantier à l'impact environnemental limité (matériaux, politique recyclage et valorisation...): 10 points

PRIX DES PRESTATIONS (40 POINTS)

- ▶ Calcul de la note pour le critère prix :
- ▶ $Note = 40 \times (\text{Offre la plus basse}) / (\text{Offre du candidat})$
- ▶ Avec Offre la plus basse = offre recevable la plus basse

NEGOCIATION

- ▶ L'entité adjudicatrice, ou son représentant, pourra négocier avec les candidats ayant présenté une offre :
- ▶ après analyse d'offres avant négociation, la personne représentant l'entité adjudicatrice pourra négocier avec les candidats. Le nombre minimum de candidats admis à la négociation est de 3 sauf si le nombre de candidats est insuffisant,
- ▶ la négociation sera formalisée par écrit (courriel) afin d'en assurer la transparence et la traçabilité.

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

Lundi 29 mars 2021 à 12h00

DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION

Le **04 mars 2021**